

DÉLIBÉRATION n° 2026/070

L'an deux mille vingt-six et le 17 avril 2026 à 19 heures, le Conseil Municipal de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 10 avril 2026, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de restauration de l'école « Las Moulias », sous la présidence de Monsieur Laurent LAGES, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Laurent LAGES, Sylvie ORTEGA, Joël MANO, Stéphanie NOGUES, Christophe CAILLEAUX, Mathilde LACRAMPE, Pierre DE MACEDO, Christine MAS, Frédéric SIBOUT, Philippe LACOSTE, Fabienne ALMERAS, Sébastien VERTUEL, Stéphanie DUVIEILH, Patrick DA SILVA, Gaëlle FLUCK, Christophe LOTTIN, Carole DUCUING, Sylvette PERE, José LOUREIRO DA SILVA, Gilles COLOMB, Bernard PLANO, Aurélia RABEJAC, Stéphanie LAGLEIZE et Jacqueline ALFONZO.

Procurations : Malika MARKIEWICZ à Gaëlle FLUCK, Mathis DOURTHE à Joël MANO, Marie SANSON à Laurent LAGES, Robert MONZANI à Stéphanie LAGLEIZE et Jean-Marie DA BENTA à Aurélia RABEJAC.

Secrétaire de séance : Joël MANO

OBJET : Développement Economique - Subvention PVD

Conformément à la convention d'adhésion au programme Petites Villes de Demain, la ville de Lannemezan a recruté en 2022 une chargée de mission selon une fiche de poste bâtie avec le support de l'APEC (Association Pour l'Emploi des Cadres).

Dans la continuité de ce qui a été fait depuis 4 ans, nous sollicitons les services de l'Etat afin de cofinancer ce poste pour l'année 2025.

Un comité de pilotage a lieu tous les ans afin de dresser un bilan du plan d'actions, constitué des services signataires de la convention et des partenaires et acteurs locaux concernés.

Par ailleurs, la chargée de mission participe aux différents Club PVD à l'échelle du Département 65.

Le plan de financement pour l'année 2025 est le suivant :

DEPENSES 2025	MONTANT en € HT	RECETTES	MONTANT	%
Poste PVD	70 025,12	ETAT	52 518,84	75 %
		Autofinancement	17 506,28	25 %
TOTAL	70 025,12		70 025,12	100%

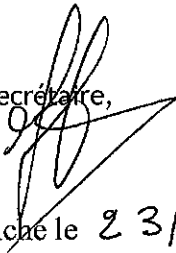
LE CONSEIL MUNICIPAL,

- le Maire entendu, après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix,

AUTORISE

- Monsieur le Maire à solliciter l'Etat pour financer le poste Petites Villes de Demain
- Monsieur le Maire à signer toutes pièces afférentes à ce dossier, ou en cas d'absence, Mme la 1^{ère} adjointe

Le secrétaire,



Affiché le 23/04/26



Pour copie conforme,
Le Maire,
Laurent LAGES

